



DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL

Commission Départementale FOOT ADAPTE ET UNIFIE

PROCÈS-VERBAL N° 2 – SAISON 2018/2019

Réunion du 06/09/2018

Membres présents : COUTURIER Didier - BIRONNEAU Gilles – BOUCLAINVILLE Marie – ORION Louis – VIGNERON Claude - MARTIN Jean-François – GALICHET Mathieu

Excusés : REMAUD Adrien – STEVANT Magali - MOUSTEY Jérôme

1- Mise en place de la commission

En début de réunion, Jean-Jacques Gazeau installe la commission de la saison 2018/2019. La commission 2017/2018 est reconduite, avec au poste de président : Didier Couturier, et à celui de secrétaire : Gilles Bironneau. Suite à une réorganisation de l'équipe technique départementale, Julien Fradet quitte la commission pour prendre le poste de Patrice Gernez (départ en retraite). Bienvenue à Adrien Remaud qui aura désormais en charge le suivi du Football Adapté et Unifié du district de Vendée. Sa connaissance du Football d'animation et sa motivation pour le football adapté nous seront fort utiles lors de nos rassemblements.

2- Calendrier des Rassemblements 2018-2019

La Commission valide le calendrier 2018-2019 jusqu'en décembre 2018.

	Date	Championnat départemental	Secteur
1	19 Septembre	Aubigny (Club+ collègue ???)	1
2	17 Octobre	La Garnache (club + Collège Challans)	2
3	21 Novembre	Talmont St Hilaire (club + MFR ???)	3
4	12 Décembre	Lycée la Roche /Yon (ND du roc)	1
5	16 Janvier	Luçon (club + SEGPA du collège Beausire)	4
6	06 Février	Fontenay le Comte (les 3 lycées)	5
7	13 Mars	Les Herbiers	7
⇒	28 mars	ANGERS (challenge régional foot adapté « jeunes »)	
8	24 Avril	Herbergement(club +MFR+ cm2 du primaire)	8
9	15 Mai	Chantonay + FCPRJ	6
10	05 Juin	Club ESO la Roche sans les féminines	1
11	03 Juillet (ou 26/06)	Beach soccer aux Sables d'Olonne	3

Pour le premier rassemblement du 19 septembre à Aubigny, Didier et Gilles rencontreront le club le jeudi 13 septembre à 19h au stade. Pour le Beach soccer aux Sables, Didier fait, au plus tôt, un courrier au maire.

3- Organisation des rassemblements

Le dossier « commission football adapté et unifié 2018-2019 » sera amendé :

- page 1 : ne pas faire apparaître les numéros de tél personnels des éducateurs, noter leur adresse mail professionnelle selon leur demande
- page 2 : apporter les corrections au calendrier jusqu'en décembre.
- page 3 : ok
- page 4 et 5: corriger « football à 7 (-21 ans) et football à 7 (loisirs) football à 5 (-12 ans)/(-16 ans)/loisirs » .
- page 6 : ok (cette fiche peut servir à l'organisation des rencontres en football à 5 et à 7)
- page 7 : la remplacer par le plan joint.
- pages suivantes ok

4- La feuille de match et le tableau des participations

La feuille de match (à compléter par les structures et renvoyer au district)

Une feuille d'engagement des joueurs licenciés par structure sera remplie pour toute l'année. Le jour du rassemblement l'éducateur référent viendra remplir et signer la feuille de match indiquant les joueurs non participants.

Le tableau des participations (à compléter par les structures et renvoyer au district)

Dorénavant, les structures s'inscriront pour une durée déterminée par un tableau. Un premier tableau concernant les rassemblements jusqu'en décembre sera envoyé aux structures. La feuille d'inscription qui était demandée avant chaque rassemblement est supprimée.

Rappel sur le football à 5 :

Nous aurons de plus en plus un public d'autistes en football à 5.
Penser à jouer de plus en plus avec des repères variés : visuels (ex : couleurs de coupelles clairement définies) démontrer, faire démontrer...
Dédoubler au maximum les ateliers. Faire des petits groupes. Privilégier les 1x1 / 2x2
3x3 / 4x4 ... Les exercices se rapprocheront de ceux proposés au football d'animation.
Penser à laisser des moments de repos, de liberté...
Un endroit sur le terrain pourra être prévu où un joueur pourra aller en quittant le groupe...

NB : Licences :

Tout joueur qui, fin décembre n'aura pas remis au District sa licence, ne pourra plus participer aux rassemblements.

Prochaine réunion – Le 05 Novembre 2018 à 18H

Le Président,

Didier COUTURIER

Le Secrétaire,

Gilles BIRONNEAU